



## UNE LITTÉRATURE EN MODE MINEUR ? RELIRE LES POÈTES DE CIRCONSTANCE À L'AUNE DES MÉDIALITTÉRATURES (XV<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> S.)

Estelle DOUDET, Lucien DUGAZ, Natalia WAWRZYNIAK (Université de Lausanne – Projet FNS « Médialittérature »)

En 1534, la librairie parisienne de Galliot Du Pré publia *Hecatomphile. Les Fleurs de Poesie Françoise*<sup>1</sup>. Le livre, qui associe la traduction d'un traité amoureux d'Alberti et un florilège de vers composés dans l'entourage de François I<sup>er</sup>, illustre la renaissance franco-italienne promue par les Valois<sup>2</sup>. Il a contribué à l'institution de Clément Marot comme écrivain national, le « prince des poètes françois » y servant de modèle aux plumes de la cour royale<sup>3</sup>. La même année parut, chez Denis Janot et Jean Longis, *Le Second volume des motz dorez* par Pierre Grosnet, contenant une « louange et excellence des bons facteurs<sup>4</sup> ». Fort de plus de cinquante noms, ce parnasse rimé des « vrayz autheurs » débute aux romanciers de la Rose et à la triade de Dante, Pétrarque et Boccace, se concentre ensuite sur les « premiers maistres » des lettres contemporaines, Alain Chartier et les indiciers bourguignons Chastelain, Molinet et Lemaire, pour rendre finalement hommage aux rhétoriciens du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. À ces références sont ajoutés des noms d'écrivains, aujourd'hui tombés dans l'oubli, dont ceux de plusieurs membres des réseaux amicaux du compilateur auxerrois<sup>6</sup>. Comparée au canon en mode majeur construit par *Les Fleurs*, avec son ordre, national et royal, de « bons maistres modernes<sup>7</sup> » réunis autour d'un contemporain capital, *La Louange des bons facteurs* apparaît, en mode mineur, comme un catalogue disparate de plumes régionales aux poétiques médiévales, dont les productions, circonstancielles (écrits historiques, moralistes, politiques, facétieux) et multimédiatiques (textes à lire, mais aussi à déclamer, jouer ou chanter), se situent aux marges de la littérature telle que nous l'entendons.

<sup>1</sup> *Hecatomphile, de vulgaire Italien tourné en langaige Françoys. Les Fleurs de Poesie Françoise*, Paris, Galliot Du Pré, 1534.

<sup>2</sup> Jonathan Dumont, « Lilia florent ». *L'Imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, 2013, p. 376-394.

<sup>3</sup> Nina Mueggler, « Bon pays de France ». *Enjeu national et joutes poétiques sous le règne de François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 2023, p. 57-161.

<sup>4</sup> *De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deça que delà les montz dans Le Second volume des motz dorez du grand et saige Cathon, lesquels sont en latin et en françoys, avecques aucuns bons et tresutiles adaiges, autoritez et dictz moraulx des saiges, profitables à ung chascun*, Paris, Denis Janot et Jean Longis, mars 1533 [1534 n. s.], f. 22 r-24 r. Publié dans le *Recueil de poésies françoises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, morales, facétieuses, historiques*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, P. Jannet, 1857, t. VII, p. 13-17. *De la louange et excellence des bons facteurs* a été réédité par E. Doudet dans *Anthologie des rhétoriciens*, dir. Ellen Delvallée et Estelle Doudet, Classiques Garnier, à paraître.

<sup>5</sup> Sont cités, entre autres, Cretin, O. de Saint-Gelais, Bouchet, La Vigne, Marot père et son fils Clément qui « de present [...] fait merveille » (f. 23 r). Sur les choix de Grosnet, Madeleine Jeay, *Poétique de la nomination dans la lyrique médiévale*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 246-264.

<sup>6</sup> Notamment les traducteurs Gilles Sibille et Albin des Avenelles, le dramaturge Louis Choquet et le comédien Jean Daniel dit Maître Mitou, le juriste Jean Bergier, ainsi que certains poètes proches de Grosnet, comme Divry et Castanea, dont les vers sont publiés dans *Les Motz dorez*.

<sup>7</sup> *Les Fleurs de Poesie Françoise*, op. cit., p. 40.



La brève lecture qui vient d'être donnée des deux recueils de 1534 a sciemment mobilisé certains des critères qui ont permis, jusqu'à aujourd'hui, de juger majeurs ou mineurs des auteurs et des textes du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont, entre autres, leur ancrage géographique et social ; la perception du temps culturel dont ils témoignent, illustrée ici par différentes formes de canonisation des plumes « contemporaines<sup>8</sup> » ; enfin, la manière de définir la littérature à cette époque et à la nôtre. Or pareils modes d'évaluation sont eux-mêmes historiquement situés. Hérités du XIX<sup>e</sup> siècle et consolidés dans l'historiographie universitaire au fil du XX<sup>e</sup> siècle, ils appellent désormais à un examen critique.

Parmi les recherches en cours sur les enjeux de la canonisation littéraire, *Médialittérature*, un programme d'étude des pratiques et des poétiques de l'éloquence en vers entre 1450 et 1550 environ<sup>9</sup>, s'attache à repérer les différents biais de lecture qui ont longtemps prévalu sur les auteurs et les productions de ce temps. Comment en effet interpréter les nouvelles représentations idéales de l'auctorialité (l'orateur-poète), la promotion de certains genres (dits, épîtres, déplorations, etc.) et la multimédialité des supports de diffusion (manuscrits, imprimés, mises en voix et en images) particulières à ces décennies, sans se laisser influencer par nos propres perceptions de leurs territoires (centres *versus* périphéries) et de leurs temporalités (« médiévales » *versus* « modernes ») ? Issue de ces réflexions, la présente enquête se propose d'abord de montrer en quoi l'approche méthodologique synthétisée dans la notion exploratoire de « médialittérature » permet de complexifier l'usage d'une catégorie comme les *minores*. Elle expose ensuite les nouvelles pistes de lecture qui peuvent en découler pour deux types de minoration : les processus historiques ayant conduit à la marginalisation de plumes réputées, à travers l'exemple de la carrière en échec de l'historiographe et poète royal Jean d'Auton (1466/7-1528) ; et les critères historiographiques ayant conduit à invisibiliser œuvres et auteurs occasionnels, illustrés par les spectacles civiques composés par Ami Porral à Genève dans les années 1520-1530.

#### L'ÂGE DES ORATEURS : POUR UNE APPROCHE MÉDIALITTÉRAIRE DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

Ce qui fait un *minor* est, en général, son apparent décalage au regard des normes de légitimation dominante à une époque donnée. Le mineur peut ainsi apparaître comme inactuel, s'il incarne des pratiques et des valeurs jugées surannées ; marginal, s'il s'enracine dans des périphéries culturelles ; dans tous les cas, dévalué par sa manière dissidente de « faire littérature<sup>10</sup> ».

Les décennies 1450-1550 offrent un champ d'analyse particulièrement fructueux pour l'examen des canons temporels puisque leur évaluation a été et reste fortement influencée par deux catégories historiographiques, le « Moyen Âge » et la « Renaissance », porteuses de valeurs négatives associées aux poétiques jugées « médiévales », et positives, attachées aux « modernes ». En outre, selon que l'on considère ce temps comme une transition ou comme une rupture, les auteurs et les œuvres jugés majeurs ou mineurs peuvent considérablement

<sup>8</sup> À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le terme « contemporain » a été popularisé en français par les rhétoriciens (Chastelain, puis Molinet et Bouchet, entre autres) ; voir Estelle Doudet, « Repenser les temporalités de l'histoire des écritures, des media et des arts au temps du moyen français (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », *Séminaire international de la Fédération Internationale des Sociétés et Instituts pour l'Étude de la Renaissance*, décembre 2021, consulté le 05 février 2024, URL : [serval:BIB\\_67F12B45BBFC](serval:BIB_67F12B45BBFC).

<sup>9</sup> *Médialittérature. Poétiques et pratiques de la communication publique en français (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, programme de recherche par Estelle Doudet, Lucien Dugaz, Benedetta Salvati et Natalia Wawrzyniak, Université de Lausanne et Fonds national suisse, 2020-2024, consulté le 5 février 2024, URL : <https://medialitt.hypotheses.org/>.

<sup>10</sup> L'expression « faire littérature », qui invite à voir dans la littérature une pratique plutôt qu'une esthétique, est tirée de *Faire littérature. Usages et pratiques du littéraire (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)*, dir. Delphine Abrecht, Romain Bionda, François Demont, Émilien Sermier, Mathilde Zbaeren, Lausanne, Archipel, 2022.



changer. Pour déjouer ce premier biais, les chercheuses et chercheurs de *Médialittérature* ont fait le choix d'aborder les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles comme une « période sans nom<sup>11</sup> », avant de les qualifier, à partir d'une étude détaillée des sources, « d'âge des orateurs<sup>12</sup> ».

La proposition se justifie par un phénomène resté jusqu'ici peu étudié : de la fin du XIV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les auteurs de langue française ont massivement revendiqué la double posture d'orateur et de poète, le premier terme valorisant le second<sup>13</sup>. Cet idéal dominant, expression d'une *aetas ciceroniana* qui se prolongera pendant une bonne part de l'Ancien Régime<sup>14</sup>, diffère radicalement de notre propre système d'évaluation des « vrais auteurs », pour reprendre l'expression de Pierre Grosnet. En témoigne la confusion célèbre faite par les historiens modernes sur l'expression « grands rhétoriciens ». Tirée du vers « orateurs, grands rhétoriciens » de Guillaume Coquillart<sup>15</sup>, celle-ci est en usage, depuis plus d'un siècle, pour qualifier plusieurs générations d'auteurs actifs entre 1460 et 1530 ; il y a trente ans, elle servait encore d'étiquette dépréciative pour connoter leur archaïsme, leur manque de talent et leur compréhension erronée de ce que devrait être la poésie, bref pour les constituer – eux et de nombreux prédécesseurs de la Pléiade<sup>16</sup> – en *minores*. Or si erreur de lecture il y a bien eu, ce n'est pas seulement parce que le syntagme désignerait, dans cette citation, des hommes de loi plutôt que de lettres, comme le suggérait déjà Paul Zumthor en 1978<sup>17</sup> ; mais parce qu'on a peu saisi qu'à cette époque le titre « d'orateur », et non de « rhétoricien », a effectivement servi de pierre de touche à l'excellence poétique.

Ce premier résultat de notre recherche a une certaine importance pour repenser ce qu'aurait signifié, à cette même période, être un majeur ou un mineur. Nos jugements actuels sont encore souvent teintés d'une certaine méfiance, d'origine post-révolutionnaire et post-romantique<sup>18</sup>, à l'égard des cultures oratoires et de leurs normes du bien dire. Alors que nous jugeons du talent littéraire à l'aune de l'originalité, de la sensibilité et de l'esthétique, c'est pour leur efficacité persuasive et leur utilité publique – « *Si non est rhetorica utilis, non est bene*

<sup>11</sup> Notion reprise à *Une période sans nom. Les Années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire*, dir. Fabienne Bercegol, Stéphanie Genand et Florence Lotterie, Paris, Classiques Garnier, 2016.

<sup>12</sup> Estelle Doudet, « L'Âge des orateurs. Le tournant rhétorique de la littérature en français autour de 1400 », *Littérature*, n° 211, sept. 2023, p. 44-55.

<sup>13</sup> De 1370 à 1550 environ, le double titre « orateur et poète » a été fréquemment complété d'un troisième terme également mélioratif : par exemple, « philosophe » (l'évaluation de Jean de Meun comme « tres divin orateur et poete et tres parfait philozophe » est, vers 1400, au moteur du *Débat sur le Roman de la rose*, éd. Éric Hicks, Paris, Champion, 1977, p. 89) ; « historien » (« poètes, orateurs et historiens de la langue française, tant antiques que modernes » selon Jean Lemaire de Belges dans *La Concorde des deux langages* [1511], éd. Jean Frappier, Genève, Droz, 1947, p. 4) ; ou encore « compositeur » (« orateurs, facteurs et compositeurs modernes en français », Pierre Gringore, *Les Entrées royales à Paris* [1514], éd. Cynthia Brown, Genève, Droz, 2005, p. 127).

<sup>14</sup> Pendant l'*aetas ciceroniana*, « la rhétorique au sens cicéronien du terme, c'est-à-dire l'articulation de tout savoir et de toute vertu à une parole qui les rendent opérantes dans la société, devient le principe unificateur de la culture », Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence, rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 42.

<sup>15</sup> Guillaume Coquillart, *Les Droits nouveaux, Œuvres*, éd. Martin-Joseph Freeman, Genève, Droz, 1975, p. 127 ; sur l'histoire de cette appellation critique, voir notamment Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « L'écriture louche. La voie oblique des Grands Rhétoriciens », *Les Grands Rhétoriciens*, Milan, Vita e pensiero, 1985, I, p. 21-31. Pour la rectification de cette interprétation, Estelle Doudet « Les orateurs en français : un nouveau pouvoir des lettres sous Charles VII », *Le Pouvoir des lettres sous le règne de Charles VII (1422-1461)*, éd. Florence Bouchet, Sébastien Cazalas et Philippe Maupeu, Paris, Champion, 2020, p. 43-56.

<sup>16</sup> Sur ces jugements et leurs conséquences dans l'enseignement et la recherche de nos jours, voir Sophie Astier, « Mineurs et jugements littéraires » (2021), article du carnet en ligne *Canards et vers de sagouin. Genres et auteurs « mineurs » à la Renaissance*, consulté le 26 septembre 2023, URL : <https://mineurs.hypotheses.org/56>.

<sup>17</sup> Paul Zumthor, *Anthologie des grands rhétoriciens*, Paris, 10-18, 1978, p. 7.

<sup>18</sup> Florence Lotterie, « Introduction », *Une période sans nom, op. cit.*, p. 7-34.



*dicendi scientia*<sup>19</sup> » – qu'au temps du moyen français, on a loué ou blâmé les personnalités et les écritures<sup>20</sup>. Devenu vers 1500 un phénomène culturel majeur, ce *rhetorical turn* des lettres a survalorisé la mâle figure du *vir bonus dicendi peritus*, dévouant vie et voix à la chose publique. Dans cette perspective, devenir poète gagé d'un prince, à l'image de Jean d'Auton auprès du roi Louis XII, ou recevoir le mandat d'orner de rimes les productions festives d'une ville, comme cela a été le cas du polygraphe Ami Porral à Genève au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sont autant d'indices d'un accroissement de réputation et de visibilité, à rebours des perceptions ancillaires que nous pouvons avoir aujourd'hui de ces activités.

Un autre critère discutable est l'importance donnée à la notion de périphérie spatiale, sociale et culturelle. Contrevenant au récit historiographique traditionnel opposant cours et villes, Paris et provinces, ainsi que le royaume de France et les autres régions d'expression française, le « champ des escriptures<sup>21</sup> » aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles s'avère avoir été animé par de solides réseaux locaux, actifs à l'échelle d'une région, d'une cité, voire de certains cercles connaisseurs, tout en voyant constamment augmenter la mobilité des personnes et des livres, génératrice de références culturelles communes à l'ensemble des régions francophones. Aussi une deuxième proposition méthodologique de *Médialittérature* est-elle d'articuler l'approche globale et l'approche locale des territoires, en analysant et en comparant les pratiques d'écriture et les normes de légitimation en usage dans plusieurs espaces d'expression française. Le Poitou et l'Angoumois, régions du royaume dont l'activité littéraire est encore sous-étudiée, ont-ils également été une zone périphérique pour Octovien de Saint-Gelais, rejeton d'une puissante famille d'Angoulême, et pour Jean d'Auton, relégué à l'« Angle » de l'abbaye poitevine où il a fini sa carrière<sup>22</sup> ? De quelle manière les écrivains se sont-ils identifiés et étalonnés lorsqu'ils habitaient des lieux en pleine transformation socio-culturelle, à l'instar des villes lémaniques qu'à partir des années 1530, la Réforme a peu à peu fait entrer dans l'orbite de la Confédération helvétique<sup>23</sup> ? Comment, par ailleurs, se déprendre d'une approche centralisatrice pour penser les canons culturels de territoires polycentrés comme les Pays-Bas méridionaux, où s'est déroulée la carrière de Nicaise Ladam, héraut et poète de Charles Quint, alors que les territoires Habsbourg devenaient un empire mondialisé<sup>24</sup> ? Enfin, dans ces divers endroits, mineurs si on les regarde d'un œil parisiano-centré, a-t-on évalué de la même manière l'importance d'un genre ou d'une œuvre ?

Déterritorialiser nos critères de jugement en prenant en compte ceux qui avaient cours pendant la période et dans les espaces étudiés semble assurément de meilleure méthode que l'application de grilles de lecture *a posteriori*. Pour autant, et c'est là une troisième hypothèse de travail de *Médialittérature*, les vertus heuristiques de l'anachronisme conceptuel ne sont pas à négliger. La notion de « médialittérature », au singulier comme au pluriel, est ostensiblement

<sup>19</sup> « Si la rhétorique n'est pas utile, elle n'est pas la science du bien dire », Martianus Cappella, *De Nuptiis Philologiae et Mercurii*, 4, 415.

<sup>20</sup> *L'utilitas civica* a été le principal argument de Christine de Pizan pour dénier à Jean de Meun la qualité de grand auteur : « et comme anciennement les Romains triumpans n'attribuassent louange aucune ne honneur à chose quelconque se elle n'estoit à l'utilité de la chose publique, regardons à leur exemplaire se nous pourons couronner cestuy rommant », *Le Débat sur le Roman de la rose*, op. cit., p. 21.

<sup>21</sup> Christine de Pizan, *Le Livre de la Cité des dames*, éd. et trad. Anne Paupert et Claire Le Ninan, Paris, Champion, 2023, p. 230.

<sup>22</sup> « Recueillir la poésie d'actualité du Sud-Ouest, 1490-1515 », sous-programme de *Médialittérature* sous la responsabilité de Lucien Dugaz.

<sup>23</sup> « Premiers théâtres romands », sous-programme de *Médialittérature* sous la responsabilité de Natalia Wawrzyniak, qui a conçu et mis en place une base de données, qui documente l'évolution des pratiques théâtrales dans les régions de l'actuelle Suisse romande aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : Natalia Wawrzyniak, Estelle Doudet, Marion Rivoal, *Premiers théâtres romands* [base de données] (DaSCH), consulté le 05 février 2024, URL : <http://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/019>.

<sup>24</sup> « Rimer l'histoire : étude et édition critique numérique de la Chronique de Nicaise Ladam », sous-programme de *Médialittérature* sous la responsabilité de Benedetta Salvati.



anachronique : entre 1450 et 1550 n'ont existé ni littératures ni médias dans le sens moderne que nous donnons à ces termes. L'objectif du néologisme « médialittérature », notion à valeur exploratoire comme le suggère son allure de mot-valise, est donc essentiellement de servir de *proof of concept* à une autre approche possible des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, qui s'efforce de resituer les orateurs-poètes dans le « champ des écritures » qui a été le leur, l'écriture y étant entendue et évaluée comme pratique et comme poétique de la communication. Comme l'illustreront les cas d'étude suivants, ce système a eu pour fondements plusieurs valeurs cardinales : outre l'idéal auctorial de l'orateur, déjà mentionné, primat y a été donné à la notion d'occasion et aux circonstances d'énonciation ; à l'efficacité mémorielle et persuasive des discours ; et à la valorisation d'une puissante relation intellectuelle et émotionnelle entre les auteurs et leurs publics grâce à une éloquence versifiée, réellement ou métaphoriquement performée, qui appelait à faire corps autour d'idées et de valeurs communes<sup>25</sup>.

D'un point de vue épistémologique, une approche à parts égales des qualités « littéraires » et « médiatiques » d'un auteur, d'une œuvre ou d'un genre de l'âge des orateurs requiert un outillage équilibré, emprunté à plusieurs champs disciplinaires, tels que la sociologie historique des pratiques culturelles et l'histoire intellectuelle et politique ; la philologie, la rhétorique et la stylistique ; et l'histoire des médias, dans lesquelles sont intégrées celles des livres et des arts vivants. D'une lecture médialittéraire découlent aussi certains principes de constitution et d'analyse des corpus de sources. Une même attention doit être prêtée aux archives qui documentent des contextes précis d'énonciation et de réception, aux témoignages sur les auctorialités construites et perçues, au travail des discours poétiques, et au fonctionnement des outils de diffusion mobilisés. De fait, les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles ont été marqués par l'extension sans précédent de la multimédialité, soit la possibilité de publier dans un ou plusieurs supports différents, et de l'hypermédiacité, autrement dit de l'exhibition de la relation de communication que des compositeurs ont souhaité développer avec leurs publics<sup>26</sup>. Manuscrits, imprimés, chansons, performances théâtrales, tableaux vivants et images de toutes sortes ont été autant de médias possibles de l'éloquence telle qu'elle était alors comprise, ce qui autorise désormais à les étudier en tant que moyens, pour les écrivains, de se construire une audience et, par-là, une réputation. Certains orateurs-poètes des années 1500, à l'image de Jean Lemaire, ont privilégié l'audience élargie permise par les imprimés ; d'autres, comme Jean Marot, ont favorisé l'exclusivité du manuscrit et la proximité qu'il offre avec des destinataires choisis ; d'autres encore, comme Nicaise Ladam, ont fait imprimer certaines de leurs pièces occasionnelles mais fait circuler d'autres vers en manuscrits. Les stratégies ont été multiples, complexes ; leur analyse comparative montre en tout cas que n'a existé, à cette époque, nul rapport figé entre le choix d'un médium et le statut de majeur ou de mineur attribué à un écrivain.

La notion de « médialittérature » permet enfin d'intégrer pleinement à l'analyse un enjeu qui retient de plus en plus l'attention aujourd'hui, celui des réseaux littéraires. Comme toute forme de communication, la communication littéraire n'est que rarement le fait d'individus isolés et la *Louange et excellence des bons facteurs* de Pierre Grosnet, évoquée en introduction, illustre bien la dimension collective de l'auctorialité oratoire. Toutefois, si les orateurs-poètes ont spontanément fait réseau, ils l'ont fait d'une manière à la fois spécifique à

<sup>25</sup> Les orateurs-poètes ont été des animateurs essentiels de la *Performative Literary Culture* européenne ; voir *Performative Literary Culture, Literary Associations and the World of Learning, 1200-1770*, dir. Arjan van Dixhoorn et Susie Speakman Sutch, Leyde, Brill, 2023.

<sup>26</sup> Les enjeux de ces concepts, empruntés à JayD. Bolter et Richard Grusin, *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge MA, MIT Press, 2000, pour l'étude des périodes anciennes sont esquissés dans Estelle Doudet, « Moyen Âge et archéologie des media. Vers un nouveau temps profond des arts et des imaginaires de la communication », *Fabula Littérature Histoire Théorie*, n° 20 : *Le Moyen Âge pour laboratoire*, dir. Florent Coste et Amandine Mussou, 2018, consulté le 26 septembre 2023, URL : [www.fabula.org/lht/20/doudet.html](http://www.fabula.org/lht/20/doudet.html).



leur temps et plurielle, en fonction des situations de chacun. Parfois en s'inscrivant dans des généalogies intellectuelles et familiales, comme celles qui ont fait la réputation des dynasties poétiques des Robertet, des Saint-Gelais et des Marot<sup>27</sup> ; souvent, en pondérant le caractère vertical de ces filiations par l'affichage d'une *sodalitas* horizontale, faite de complicités entre pairs et de rivalités entre adversaires, dans le sillage des pratiques sociales humanistes<sup>28</sup>. Ces dynamiques relationnelles sont une dimension essentielle de la position d'un écrivain dans le système d'évaluation des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Jean d'Auton est, à nos yeux, un mineur, et peut-être s'est-il lui-même considéré comme tel à la fin de sa carrière ; pourtant, le rôle d'intermédiaire qu'il a joué, en 1511-1512, en facilitant le passage de Jean Lemaire de la cour de Marguerite d'Autriche à celle d'Anne de Bretagne, l'a publiquement institué en auteur majeur. Pour saisir ce qui s'est joué à ce tournant de la carrière des deux poètes, l'analyse médiolittéraire peut mettre à profit une notion comme la centralité d'intermédialité, empruntée à la théorie des réseaux, tout en contribuant, en retour, à historiciser les enjeux de ce type d'outil d'analyse, surtout utilisé jusqu'ici pour étudier les réseaux sociaux à l'heure du numérique<sup>29</sup>.

#### JEAN D'AUTON : DE L'ANGLE A LA MARGE

Au sujet de Jean d'Auton (1466/7-1528), nous commencerons par dire ce que l'on répète souvent concernant les *minores* en poésie : on sait peu de choses sur lui<sup>30</sup>. Est-ce révélateur de l'oubli dans lequel ce poète de cour est tombé, de son vivant même ? Est-ce la conséquence des sujets caducs de sa poésie de circonstance, qui ne recourt jamais à l'expression d'un lyrisme personnel ? Enfin, est-il nécessaire de connaître quoi que ce soit de la vie et de la carrière d'un poète pour apprécier sa poésie ? Dans le cas des orateurs autour de 1500, oui, car c'est ainsi que l'on peut interpréter leurs textes, en cerner les événements et les personnes qu'ils célèbrent, en mesurer le degré de partisanerie, et enfin comprendre les réseaux qui relient entre eux ces professionnels de la parole publique.

C'est d'ailleurs à la lumière d'un réseau que nous aborderons Jean d'Auton. Le projet *Médiolittérature* souhaite mettre au jour des sous-réseaux régionaux qui structuraient la vie poétique provinciale autour de 1500, souvent loin des grands centres de pouvoir. Jean d'Auton, sans doute né à Auton en Saintonge en 1466 ou 1467 et mort dans son abbaye d'Angle en Poitou en 1528, a été retenu dans le corpus du projet comme l'un des représentants de la poésie du Sud-Ouest, aux côtés d'André de La Vigne et d'Octovien de Saint-Gelais. Il ne s'agit pas bien sûr de considérer leurs textes comme une « littérature régionale » au sens où nous l'entendons aujourd'hui : rares sont les allusions à leur terroir (mais on en trouve tout de même) et inexistante la fière revendication d'appartenir à une région. Toutefois, ces trois auteurs contemporains utilisaient une langue marquée dialectalement, dans les graphies et le lexique,

<sup>27</sup> Ellen Delvallée, *Poétiques de la filiation. Clément Marot et ses maîtres : Jean Marot, Jean Lemaire et Guillaume Cretin*, Genève, Droz, 2021.

<sup>28</sup> Sur les liens entre l'essor de l'âge des orateurs en français et les mouvements humanistes, Estelle Doudet, « Moment humaniste, mouvements humanistes : modèle italien et expérience française autour de 1400 », *Humanismes, anti-humanismes et littérature (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)*, dir. Sylvie Requémora, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2022, p. 19-28.

<sup>29</sup> Michel Lacroix, « Littérature, analyse de réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature », *Recherches sociographiques*, n° 44/3, septembre-décembre 2003, p. 475-497, consulté le 24 mars 2024, URL : <https://doi.org/10.7202/008203ar>.

<sup>30</sup> C'est la première phrase de la notice d'Étienne Vaucheret consacrée au poète dans le *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001, p. 91-92 : « On sait peu de choses de la vie de Jean d'Auton ». Pour les données biographiques, on se reportera à la synthèse la plus récente, Jonathan Dumont, « Les Alarmes de Mars de Jean d'Auton. Édition et commentaire », *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, n° 551, 2012-2013, p. 97-166.



qui constitue un premier point commun à leur poésie. Cette langue était déjà perçue, à l'époque, comme divergente du standard linguistique naissant, puisque les imprimeurs parisiens tentaient d'en gommer les traits les plus excentriques au moment de diffuser les textes depuis Lyon ou Paris<sup>31</sup>. En outre, même si l'on n'en a pas toujours gardé de traces, il y a fort à parier que ces poètes se connaissaient, se lisaient, voire se fréquentaient dans des cercles locaux. Enfin, cet ancrage régional permet de conceptualiser la notion de marginalité comme clé de lecture plus ou moins opérante pour une poésie géographiquement et culturellement non centrale, c'est-à-dire ni parisienne ni bourguignonne ; à cet égard, la comparaison des trois orateurs est riche d'enseignements. En effet, si Jean d'Auton est demeuré un *minor*, on pourrait croire que c'est parce qu'il a peu quitté ses terres natales, qu'il s'est donc peu exporté, à la différence du grand voyageur qu'a été André de La Vigne. Mais Octovien de Saint-Gelais, l'un des poètes les plus célèbres et admirés de son temps, n'a presque jamais quitté sa cathédrale d'Angoulême. Une faible mobilité géographique n'est donc pas une fatalité ni un déterminisme dans la marginalisation d'une carrière. Si la poésie de Jean d'Auton est demeurée mineure jusqu'à nos jours, c'est donc ailleurs qu'il faudra en chercher les raisons.

Cette question de la marge est d'autant plus importante pour Jean d'Auton qu'il se l'est lui-même appropriée dans ses textes, à la faveur de sa signature poétique. Commençons par la fin, par le biais d'un réseau régional que nous n'avons pas encore mentionné : son amitié avec le poitevin Jean Bouchet. L'épithète que le procureur de Poitiers a composée pour Jean d'Auton campe le poète comme un religieux austère, noble mais modeste, fait de tempérance et de contrition. Son talent littéraire est généreusement célébré : « Grand orateur tant en prose qu'en ritme, / Il ordonnoit comme en prose [s]es vers, / [...] Il estoit grave en son metre, et facile, / Brief, onc ne vy de plus grand style<sup>32</sup> ». Bouchet mentionne comme chefs-d'œuvre de sa production deux textes : les *Chroniques de Louis XII* et « trois epistres moult belles, / Des trois estatz contenans les querelles » ; nous y reviendrons plus loin<sup>33</sup>. Dans une version remaniée de l'épithète insérée dans les *Epistres familiares*, l'orateur ajoutera à cette liste une traduction des *Métamorphoses* et des ballades sur les dix vertus, textes aujourd'hui perdus<sup>34</sup>. Enfin Bouchet insiste : c'est sur ordre de Louis XII qu'Auton fut fait moine, et c'est à cause de la mort du roi que sa carrière s'arrêta<sup>35</sup>. Il s'agit là d'un motif classique de la déploration funèbre, mais qui mérite d'être relevé car il montre un Jean Bouchet soucieux d'expliquer les raisons de la disgrâce de son ami et de la cessation de son activité littéraire. Pierre Gervaise le dira aussi : la carrière d'Auton n'est pas arrivée à son terme ; il a composé « maints beaulz faictz / Qu'il a laissez comme tous imperfectz<sup>36</sup> ».

Cette interruption d'une carrière d'orateur apparemment si bien lancée est une anomalie, aux yeux de Bouchet comme aux nôtres, et la question de la minoration d'Auton passe sans doute par l'examen de ce problème de marginalisation professionnelle. La carrière

<sup>31</sup> À ce sujet, voir l'exemple du *Livre des Eneydes* de Saint-Gelais imprimé par Vérard en 1510 dans Lucien Dugaz, « Le saule et la saulcille. L'Énéide d'Octovien de Saint-Gelais entre manuscrit charentais et *editio princeps* parisienne (1500-1510) », *Études diachroniques*, n° 2 : « Vieux textes » et « nouveau langage » : le lexique en évolution (ca 1450 - ca 1530), p. 87-111.

<sup>32</sup> *Les Genealogies, effigies et epitaphes des roys de France recentemente reveues et corrigees par l'Auther mesmes*, Poitiers, Jacques Bouchet pour Jean et Enguilbert de Marnef, 1545, in-folio, f. 79 v.

<sup>33</sup> Si les *Epistres envoyees au roy treschrestien Loÿs XII<sup>e</sup> delà les montz par les estatz de France* sont encore inédites et seront l'objet d'une édition dans le cadre du projet *Médialittérature*, on peut lire les *Chroniques* dans l'édition, ancienne mais non remplacée, de René de Maulde La Clavière, *Chroniques de Louis XII*, Paris, Société de l'histoire de France, Renouard, 1889-1895, 4 t.

<sup>34</sup> *Epistres morales et familiares du Traverseur*, Poitiers, Jacques Bouchet pour Jean et Enguilbert de Marnef, 1545, in-folio, Épître 57, f. 39 v.

<sup>35</sup> *Les Genealogies*, op. cit., f. 79 v : « Et ce bon Roy voyant que moyne estoit, / Et que tresbien estre Abbé meritoit, / Le fait pourveoir de ceste prelatre / En attendant plus feconde aventure, / Car il eust eu chose de plus hault priz / Si fiere mort n'eust ce bon Roy surpris ».

<sup>36</sup> *Epistres morales et familiares*, op. cit., Épître 22, f. 23 v.



de Jean d'Auton est une résistible ascension, contrairement à celle, fulgurante, de son contemporain Saint-Gelais : son abbatiat à Angle (aujourd'hui Angles-sur-l'Anglin) est une « mise au placard » dans une région reculée, loin de tout centre culturel majeur, où, en se retirant en 1518 si l'on en croit l'épithaphe de Bouchet, il se coupe du monde vers l'âge de cinquante ans. Dès lors, il joue de l'homophonie entre le toponyme de sa retraite et le coin où on l'a délaissé : « Escript et fait en ung petit bout d'angle, / De cabinet en l'abbaye d'Angle<sup>37</sup> ». Bouchet reprendra ce calembour pour ouvrir son épithaphe : « Cy dessoubz gist en ce bien estroict angle / Ung bon seigneur, aultrefois Abbé d'Angle<sup>38</sup> ».

Pourquoi cette marginalisation à l'angle de la vie littéraire ? S'il n'est pas mentionné dans *La Louange des bons facteurs* de Pierre Grosnet citée en introduction, d'autres poètes contemporains exaltent pourtant la qualité de ses vers et l'érigent au panthéon des bons auteurs : dans une épître de Bouchet, il est accueilli aux Champs-Élysées par Jean de Meun, Chartier, Chastellain, Marot, Lemaire, Martin Le Franc, Meschinot, Cretin, Saint-Gelais, La Vigne, Villebresme et Bissipat<sup>39</sup>. Plus loin, il est associé à un compatriote du Sud-Ouest : « Il estoit grave en parolle et facile, / Et S[ainct] Gelaiz et luy n'avoient qu'un style<sup>40</sup> ». Ailleurs Bouchet l'associe fréquemment aux plus grands noms : « Priant à Dieu qu'il te donne / [...] De Charretier la prose, et le vulgaire / De l'abbé d'Angle et maistre Jan le Maire<sup>41</sup> » ; « Georges avoit une veine elegante, / Grave et hardie, et frere Jehan d'Authon / Douce et venuste, et Lemaire abondante<sup>42</sup> ». D'autres encore le citent, tel Cretin dans la *Complainte de Guillaume de Byssipat* : « Abbé d'Auton, et maistre Jehan Lemaire, / Qui en nostre art estes des plus experts<sup>43</sup> ».

Mais cette *fama*, on l'a dit, n'accompagne pas la gloire : le style ne suffit pas à se faire une place dans le milieu très concurrentiel de la poésie de circonstance sous le règne de Louis XII. Si à force de luxueux manuscrits de ses *Chroniques*, entamées en 1499 avec *Les Alarmes de Mars*, il finit par obtenir le titre d'historiographe du roi<sup>44</sup>, on sait qu'il n'est pas le seul à occuper cette fonction : Paul Émile, Claude de Seyssel, Guillaume Cretin, Nicole Gilles, Jean Marot en 1507 (*Le Voyage de Gênes*) et Jean Lemaire de Belges en 1511 (*Traicté de la difference des schismes*) firent à Auton une concurrence à laquelle il ne résista pas. Il abandonne son œuvre de chroniqueur après 1508<sup>45</sup> ; ce n'est sans doute pas déjà le début de sa disgrâce puisqu'à cette date il est chapelain du roi<sup>46</sup>. En outre, s'il se tait comme chroniqueur, il ne disparaît pas tout de suite du milieu curial : il est en bonne place dans un luxueux manuscrit contenant onze épîtres inspirées des *Héroïdes*, composées entre 1509 et 1512 et

<sup>37</sup> Jean Bouchet, *Le Labyrinth de fortune*, dans *Œuvres complètes*, t. 2, éd. Pascale Chiron et Nathalie Dauvois, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 266.

<sup>38</sup> *Les Genealogies*, op. cit., f. 79 v.

<sup>39</sup> *Epistres morales et familiares*, op. cit., Épître 57, f. 39 v.

<sup>40</sup> *Ibid.*, f. 39 v. Doit-on comprendre ce « style » commun aux deux auteurs comme la conscience d'une spécificité linguistique régionalement marquée, comme nous l'évoquions plus haut ?

<sup>41</sup> *Epistres morales et familiares*, op. cit., Épître 61, f. 42 r.

<sup>42</sup> *Epistres morales et familiares*, op. cit., Épître 67, f. 46 r.

<sup>43</sup> Guillaume Cretin, *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 91.

<sup>44</sup> Il s'en targue dans le troisième volume de ses *Chroniques* (1501-1505, BnF, fr. 5082, f. 7 r) et le rappelle dans l'exorde du quatrième et dernier volume (BnF fr. 5083).

<sup>45</sup> Quatre luxueux manuscrits enluminés, rassemblés en une seule et même œuvre par l'éditeur Maulde la Clavière au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été offerts à Louis XII, probablement au fur et à mesure des événements, sous des titres différents : *Les Alarmes de Mars sur le voyage de Millan avecques la conqueste et entree d'icelle* (BnF fr. 5089), *La Cronique du roy treschrestien Louys doziesme de ce nom de l'an mille cinq cens avecques le remanant de l'annee precedente contenant les ultrasmontaines gestes des François* (BnF fr. 5081), *Les Croniques du roy treschrestien Loys douziesme de ce nom commenees à l'an mil V<sup>c</sup> et ung et continuees jusques à l'an mil V<sup>c</sup> et six* (BnF fr. 5082) et enfin *Les Gestes annalles du christianissime roy Loys XII<sup>me</sup> de ce nom faittes par frere Jehan d'Auton historiographe dudit seigneur* (BnF fr. 5083).

<sup>46</sup> Paris, BnF, fr. 3087, f. 39 r.





destinées au couple royal (Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, fr. f<sup>o</sup> v.XIV.8<sup>47</sup>). Auton y a rédigé quatre textes, dont trois passeront à l'imprimé. Il ne nous reste donc qu'à interroger les textes eux-mêmes pour tenter de comprendre pourquoi le poète n'a pas obtenu le succès qu'il aurait pu espérer.

Son premier texte, *Les Alarmes de Mars* (1499)<sup>48</sup>, montre tous les efforts d'un jeune poète trentenaire pour intégrer le milieu curial en adoptant un style grandiloquent et en vogue, fait de mythologie et de ces rimes « rocailleuses à la mode des rhétoriciens<sup>49</sup> ». Ce long poème précède un début de chronique, celle de la marche de l'armée française vers le Milanais en 1499. Mais il n'est pas encore question des annales qu'Auton poursuivra ensuite pendant presque dix ans. *Les Alarmes de Mars* ont connu une faible diffusion : outre cet exemplaire manuscrit de présentation et une copie défectueuse du modèle sur papier, quelques vers ont été extraits du poème (71 sur 976) et imprimés à la fin du recueil *Les Excellentes vaillances*<sup>50</sup>.

Le dernier texte connu de Jean d'Auton, en revanche, n'a pas d'existence autonome : il s'agit de la réponse à une épître de Bouchet, imprimée en 1527 au début du *Panegyric du chevalier sans reproche* de ce dernier. Bouchet y réclame la plume de son ami pour le consoler du décès de Louis de la Trémouille et écrire son éloge. Auton refuse de se charger de ce travail, et s'il faut déplorer la Trémouille, il rappelle que d'autres hommes vaillants sont morts à Pavie ; le poète choisit entre tous de citer Jacques de Chabannes de La Palice, homme d'armes limousin : est-ce là le signe d'un autre appui régional qui nous est demeuré inconnu ? La signature du texte est un calembour que Bouchet reprendra dans ses *Epistres morales et familiales* : « Le tien amy et frere l'abbé d'Angle, / Qui pour l'esté a prins sa robe sangle<sup>51</sup> ». « Sangle » c'est-à-dire simple, non doublée, en signe de l'humilité que semblait cultiver le poète à la fin de sa vie.

Examinons à présent quelques-uns des poèmes de circonstance qu'Auton composa pendant les campagnes militaires de Louis XII en Italie<sup>52</sup>. Dans *Le Deffault du Garillant*, il déplore en quatre ballades la mauvaise foi des gens d'armes, des capitaines, des conseillers et des trésoriers qui cherchent à se dédouaner de la défaite française à la bataille du Garigliano contre les Espagnols (1504). Ce texte nous est conservé par trois témoins. D'abord, un luxueux manuscrit monotextuel sur vélin, enluminé de camaïeux (Paris, BnF, fr. 5087, voir l'illustration) ; son texte est reproduit dans l'édition imprimée insérée dans le petit recueil des *Excellentes vaillances* cité ci-dessus. Les variantes textuelles semblent indiquer que le texte a été amélioré pour être inséré par la suite dans le manuscrit de présentation des *Chroniques* (BnF, fr. 5082, f. 210 v-214 r), notamment parce que les itérations lexicales y ont été corrigées. Il semblerait donc que la première version à avoir circulé était monotextuelle : ici c'est le poème de circonstance seul qui précède la rédaction de la chronique où il a été intégré dans un second temps. Mais les variantes sont riches d'un autre enseignement. Il n'était certes pas facile de

<sup>47</sup> Sur ce codex, voir Jennifer Britnell, « L'Épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit fr. F.v.XIV.8 de Saint-Pétersbourg », *L'Analisi linguistica e letteraria, Actes du II<sup>e</sup> Colloque sur la Littérature en Moyen Français (Milan, 8-10 mai 2000)*, dir. Sergio Cigada, Anna Slerca, Giovanni Bellati et Monica Barsi, n° 8, 2000, p. 459-484 et Jonathan Dumont et Alain Marchandisse, « Le manuscrit Fr. F. v. xiv, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg au prisme de l'analyse littéraire et historique », *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, dir. Ludmilla Evdokimova et Victoria Smirnova, Garnier, 2014, p. 43-63.

<sup>48</sup> Jonathan Dumont, « *Les Alarmes de Mars* de Jean d'Auton. Édition et commentaire », art. cit.

<sup>49</sup> Selon l'expression d'Étienne Vaucheret, *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., 2001, p. 91.

<sup>50</sup> *Les Excellentes vaillances, batailles et conquestes du roy delà les mons, composees par plusieurs orateurs et facteurs et presentez audit seigneur*, s.l.n.d. [Paris, 1510], in-8°.

<sup>51</sup> *Le Panegyric du chevalier sans reproche*, Poitiers, Jacques Bouchet et Enguilbert de Marnef, 1527, in-4°, f. A6 r.

<sup>52</sup> Nous tenons à adresser nos remerciements à Adrian Armstrong, professeur invité du projet *Médialittérature*, pour les échanges féconds que nous avons eus autour des deux textes que nous allons analyser ici.



chanter une défaite française, et quand bien même Auton se mettait sous le couvert de voix dissidentes qu'il convenait de condamner, il ne les faisait pas moins entendre. Pour atténuer cet audacieux parti-pris littéraire, il rallonge un passage au début du texte :

Espaigne avoit à Naples eu passage  
Sur les Gaulles, et par une entreprise  
Machinee, là faicte une surprise,  
Car tant courut Fortune alors sur eulx  
Que leur deffault les rendit maleureux (première version<sup>53</sup>)

Espaigne avoit à Naples eu passage  
Sur les François par cellee entreprise,  
Lesquelz voyant faire telle surprise  
Par les exploictz des hostilles efforts,  
Transmirent là armées et ramfors  
Pour secourir à force leurs amys  
Et guerroyer leurs mortelz ennemys,  
Mais tel meschief survint alors sur eulx  
Que leur deffault les rendit maleureux (seconde version, insérée dans  
les *Chroniques*<sup>54</sup>)

On voit qu'Auton insiste sur l'agentivité des Français qui ont engagé le combat valeureusement ; il réduit du même coup la part d'arbitraire du combat en transformant Fortune en « meschief » et remplace la machination des Espagnols par une « cellee entreprise » : tout dédouane le camp français de n'avoir pas compris à temps la stratégie espagnole, puisqu'elle leur était cachée. La suite immédiate de l'extrait montre d'autres variantes intéressantes : « Dont je, qui lors escripvoye leurs gestes, / Sachant [> Voyant] les cas advenus manifestes, / Voulu savoir la manière du faict ». Jean d'Auton veut insister sur le fait qu'il était physiquement présent pendant l'expédition, pour donner davantage de poids à sa parole. Une autre modification nous est perdue, car « les cas » est réécrit sur grattage, signe que l'auteur avait retravaillé ce passage, peut-être pour accentuer la gravité de la scène. En tout cas, ces variantes montrent qu'Auton était soucieux de s'assurer une parole d'autorité qui plaise au lectorat en évitant de froisser les susceptibilités. La première version du texte l'avait laissé insatisfait, peut-être avait-elle aussi suscité des mécontentements à la première lecture.

Nous emprunterons un second exemple aux *Espistres envoyees au roy treschrestien Loys XII<sup>e</sup> delà les montz par les estatz de France*, composées après la victoire d'Agnadel en 1509. Trois allégories, Église, Noblesse et Labeur, célèbrent la politique royale « par maniere d'eroïques epistres<sup>55</sup> ». Ce texte a manifestement d'abord circulé par l'imprimé, dans un exemplaire monotextuel avec privilège paru au lendemain de la bataille (Lyon, Claude de Troyes pour Noël Abraham, 1509<sup>56</sup>). Mais il sera ensuite repris dans le luxueux manuscrit à destination du couple royal, aujourd'hui conservé à Saint-Petersbourg, composé quelques années plus tard. Là encore, d'une version à l'autre, d'importantes variantes témoignent d'un remaniement de la visée esthétique et politique du texte. Dans la version imprimée de 1509, les trois épîtres sont suivies de trois ballades et trois rondeaux dont les refrains disent assez la tonalité générale de cet épilogue : « Mauldicte soit la guerre en qui sont tant de maulx » ou « En guerre sont deffaictz mains princes renommez ». Dans le manuscrit destiné à Louis XII, ces textes ont

<sup>53</sup> Paris, BnF, fr. 5087, iv.

<sup>54</sup> Paris, BnF, fr. 5082, 211r.

<sup>55</sup> Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, fr. f<sup>o</sup> v.XIV.8, 11 r.

<sup>56</sup> Sur l'importance de cet imprimeur pendant les guerres d'Italie, voir Richard Cooper, « Le premier imprimeur du roi ? Noël Abraham publiciste de Louis XII, duc de Milan », *Passer les monts. Français en Italie, l'Italie en France (1494-1525)*, dir. Jean Balsamo, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 149-176.



naturellement disparu. Mais déjà dans l'imprimé, le ton bien peu encomiastique de cet appendice a dû gêner l'imprimeur qui a recollé à la hâte, au moment de la composition, un extrait de l'incipit du texte suffisamment glorieux et louangeur pour compenser la tiédeur de ces poèmes conclusifs. Ainsi, afin d'éviter que le livre ne s'achève sur le refrain du dernier rondeau, « En guerre sont deffaictz mains princes renommez », huit vers du prologue ont été malhabilement réinsérés à sa suite, et achèvent l'édition ainsi : « Desqueulx le roy treschrestien de France, / Comme extimé de plus haulte apparence / Et le plus fort ». Le dernier décasyllabe est coupé à l'hémistiche, mais l'honneur est sauf. En outre, certains de ces poèmes sont prétendument composés avant la bataille, par exemple le deuxième rondeau dont le refrain est « Si vous vainqués, sire, à ce coup icy, / Les Ytalles sont à vostre mercy ». Sans doute quelques années plus tard cette pièce était-elle devenue caduque, voire malvenue : l'Italie n'appartenait pas tout à fait à Louis XII à l'époque de composition du manuscrit de Saint-Pétersbourg...

Ces deux exemples appuyés sur l'étude de la variation textuelle nous montrent un poète pleinement conscient du poids des mots et qui, malgré une honnêteté louable quant aux dangers de la guerre et aux revers de Fortune<sup>57</sup>, n'était peut-être pas suffisamment panégyriste. Comme l'avait déjà dit son premier éditeur, il est « d'une impartialité et d'une exactitude au-dessus de tout éloge », mais « point ambitieux » : il finit peut-être par sombrer dans le « dégoût des difficultés inhérentes à sa mission » et « l'impossibilité de satisfaire tout le monde<sup>58</sup> ». Sans aller aussi loin, on peut légitimement s'interroger sur les capacités de ce poète à épouser aveuglément un discours officiel, et l'on comprend mieux qu'il se retire dans ses fonctions ecclésiastiques, dans un long silence qui ne sera plus ponctué que des seuls échanges amicaux avec Jean Bouchet. Comme l'a bien montré Jonathan Dumont, les manuscrits enluminés des chroniques donnent à lire et à voir « une vision politique du royaume dans laquelle le roi n'occupe pas le devant de la scène, où le caractère absolu de son autorité s'efface<sup>59</sup> », ce qui n'a sans doute pas contribué à un succès durable de l'orateur. On voit donc combien l'actualité et la prise de position sont choses fluctuantes et soumises à un réexamen continu, qu'il soit le fait de l'auteur lui-même ou d'un imprimeur. L'avis du lectorat ou les attentes qu'on lui prête sont pour beaucoup dans la composition poétique, et nous devons en tenir compte au moment d'éditer les textes.

Somme toute, que peut-on dire de la minoration de Jean d'Auton dans l'histoire littéraire ? On l'a dit en introduction, c'est pour leur efficacité persuasive et leur utilité publique que l'on jugeait de la qualité des orateurs autour de 1500. À cet égard, Jean d'Auton, tout bon poète qu'il ait été, n'a sans doute pas atteint l'excellence d'un Saint-Gelais ou d'un La Vigne. D'un point de vue biographique, sa carrière avortée est le signe d'une marginalisation peut-être voulue par le pouvoir royal, car sa parole était trop impartiale. D'un point de vue matériel, l'absence de diffusion imprimée des *Chroniques de Louis XII* a sans doute contribué à le faire méconnaître comme historien, mais les éditions et rééditions de certains de ses vers de circonstance sous forme de plaquettes autonomes montrent que, comme poète, il était lu et apprécié pour lui-même. Les variantes entre les versions imprimées et manuscrites montrent qu'il prenait sans doute personnellement part à la diffusion de ses textes, et qu'il avait conscience de la direction à prendre pour les amener dans le sens du discours dominant. D'un point de vue personnel enfin, cette devise de l'angle qu'il s'était trouvée, équivalent fascinant du moulin de Molinet ou du panier de Cretin, prouve qu'il

<sup>57</sup> Une honnêteté qu'à d'ailleurs pratiquée, à demi-mot et entre les lignes, Octovien de Saint-Gelais dans sa traduction de Virgile, voir Lucien Dugaz, « Through the Mirror for Princes. An Anti-War *Aeneid* for Louis XII : Octovien de Saint-Gelais, 1500 », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 43/1, 2022, p. 113-132.

<sup>58</sup> René de Maulde la Clavière, « L'œuvre historique de Jean d'Auton », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 38/3, 1894, p. 213-219.

<sup>59</sup> Jonathan Dumont, « Entre prose, vers et image. Ambivalence du message politique dans les *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton », *MethIS*, n° 2, 2009, p. 46-69, p. 64.



assumait avec humour la marge où on l'avait relégué. L'angle est, contrairement aux objets-signatures habituels des rhétoriciens, du domaine de l'irreprésentable : c'est un non-lieu, un ingénieux signal poétique qui montre qu'Auton assumait de n'avoir pas eu la glorieuse carrière poétique à laquelle il aspirait peut-être. C'est finalement son inscription dans des réseaux régionaux, notamment son amitié avec Bouchet, qui l'a sauvé d'une solitude et d'un oubli complets. Redécouvrir aujourd'hui Jean d'Auton comme « médialittérateur » en le rééditant, c'est lui assurer de nouveau un lectorat à qui donner les outils pour juger s'il convient de redécouvrir ce *minor* du règne de Louis XII, en explorant les angles de la littérature.

#### AMI PORRAL : AUTEUR DE CIRCONSTANCE ET PIÈCES OCCASIONNELLES À GENÈVE

La fortune des pièces composées pour les célébrations civiques à Genève au début du XVI<sup>e</sup> siècle illustre quant à elle le statut fluctuant des « médialittératures » dans l'historiographie littéraire. Conservées principalement en brouillons manuscrits uniques ou copies allographes postérieures, elles n'ont pas attiré l'attention des auteurs de *Histoire de la littérature en Suisse romande* (1996), bien qu'ils aient été attentifs aux « littératures des marges » et soucieux de valoriser, dans tous ses particularismes, l'identité de cette région francophone face au centralisme parisien<sup>60</sup>. Ils ont surtout retenu de cette période le corpus homogène des pièces théâtrales imprimées dans la Genève calvinienne, qui ont circulé en rééditions ou en traductions au sein des communautés protestantes en Europe<sup>61</sup>. En revanche, les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Marc Monnier (1829-1885) ou Philippe Godet (1850-1922), intéressés davantage par le théâtre comme événement urbain, l'un des « plaisirs de la ville » de la première modernité à côté des foires, des cortèges des confréries ou des processions pieuses, ont volontiers eu recours aux documents d'archives, tels que les registres de Genève ou les chroniques de François Bonivard (1493-1570), pour reconstituer les « histoires » jouées lors des entrées officielles à Genève<sup>62</sup>. Il s'agira donc, dans ce volet de l'enquête, de revenir sur un critère d'évaluation et souvent de minoration historiographique : la notion d'occasion, pourtant essentielle pour comprendre les pratiques des poètes-orateurs actifs dans les villes francophones des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Autour de 1500, les entrées joyeuses, spectacles qui proclament ou confirment les prérogatives seigneuriales sur une ville ou un territoire, ont été à Genève l'occasion de représenter des moralités, de courts mystères, des sotties, des tableaux vivants, appelés à l'époque « histoires ». Il s'agissait d'un passe-temps urbain organisé par l'élite de la ville et d'un dispositif rituel prévoyant la réception officielle du souverain, mais aussi l'organisation de processions et de concours de tir, la décoration des rues et des maisons, des performances de musique, des joutes et, enfin, de courtes pièces de théâtre en vers, composées par les auteurs locaux. L'un des exemples les mieux documentés est une entrée solennelle de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, mariée à Philibert II, le 8 décembre 1501<sup>63</sup>. Selon le livre de comptes, qui commente l'événement, l'entrée a été préparée pendant dix mois par un comité d'organisation, désigné par les quatre syndics de la ville, qui comptait six personnes représentant différents milieux urbains, parmi lesquelles un joaillier, un orfèvre, mais aussi Philibert Berthelier, le chef de l'Abbaye de Saint-Pierre chargée de la garde de la cité, qui plus tard devient membre du Conseil des Cinquante et du Petit Conseil et « martyr » de

<sup>60</sup> Roger Francillon, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Genève, ZOE, 2015 (1996).

<sup>61</sup> Voir Olivier Pot, « Poésie et théâtre protestants au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *ibid.*, p. 102-120.

<sup>62</sup> Marc Monnier, *Genève et ses poètes, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Librairie Fischbacher, 1885, p. 4 et suiv. ; Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, Paris, Librairie Fischbacher, 1890, p. 30 et suiv.

<sup>63</sup> Thalia Brero, « Les joyeuses entrées, des célébrations festives formalisant des rapports de pouvoir. Le cas de la maison de Savoie à Genève (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », *Didactica Historica*, n° 4, 2018, p. 19-25.



l'indépendance genevoise, exécuté en 1519<sup>64</sup>. Le comité était chargé de la régie et de la mise en scène de l'itinéraire de l'entrée, ainsi que de l'écriture des pièces<sup>65</sup>. Sur le chemin, Marguerite a reçu des cadeaux, des compliments et des « joyusetés », tels que des discours bouffons remplis de jeux de mots et de calembours ; lui ont également été présentés des décorations peintes, des constructions en différents matériaux, plusieurs tableaux vivants représentant des sujets encomiastiques, allégoriques, romains, troyens ou moraux, accompagnés de musique et de danses.

Les textes des « ystoires » jouées à cette occasion n'ont pas été conservés. Nous disposons en revanche d'un autre document rare qui peut nous renseigner sur la forme rhétorique et spectaculaire de ces ensembles performatifs occasionnels : il s'agit du manuscrit d'un scénario d'entrée de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie, mariée à Charles III, le 4 août 1523<sup>66</sup>. Outre le programme habituel de discours et de tableaux vivants, Béatrice a aussi assisté à un court mystère appelé par l'historiographie *Mystère de la vraie croix*, en partie joué, en partie mimé sur six plateformes décorées et installées sur quelques dizaines de mètres entre la place Bourg de Four et l'hôtel de ville<sup>67</sup>. C'est une histoire d'Hélène, la mère de Constantin, le premier empereur romain chrétien, qui selon la légende découvre les saintes reliques (*inventio reliquarum*) de la Passion du Christ.

Cet événement retient l'attention car il marque le début à Genève d'un ensemble significatif de performances politiques, que l'historiographie a attribuées, comme on le verra, à un unique auteur, proluxe mais « mineur ». Il a été précédé en février 1523 et suivi une année plus tard par la mise en scène de deux pièces introduisant une critique politique et religieuse sur la place publique dans un contexte de tensions croissantes, liées au conflit entre partisans de l'attachement de Genève à la Savoie et soutiens d'un rapprochement avec la Confédération helvétique (*Eidguenots*). Les deux sotties, exprimant des sentiments anti-savoyards et pro-luthériens, jouées pendant les foires, présentent un étonnant caractère méta-théâtral et autoréférentiel<sup>68</sup>. Elles problématisent l'engagement des citoyens dans les affaires publiques, qui était réprouvé par les autorités savoyardes, à travers la métaphore de préparatifs au spectacle qui se révèlent infructueux. Le fait que les personnages des sots assument l'identité de marchands et de riches artisans actifs dans la ville à cette époque illustre aussi le brassage culturel propre aux centres urbains, qui favorise l'appropriation d'un modèle de citoyen-orateur par des cercles élargis, et souligne les ambitions indépendantistes des *Eidguenots*.

La signature du premier serment de combourgeoisie entre Genève, Berne et Fribourg en 1526, qui sera suivi de commémorations ou de renouvellements de l'alliance, notamment en 1531, 1546, 1558, 1568 ou 1578, s'est avérée une autre occasion de célébration, similaire aux réjouissances publiques du régime précédent<sup>69</sup>. Selon Olivier Pot, il s'agit d'un type de théâtre qui lie le rituel politique et la religion protestante dans une même fiction

<sup>64</sup> AEG, Finances, M, n° 11, f. 91 ; Simone Linnert Jensen, « L'entrée à Genève de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 36, 1938, p. 309.

<sup>65</sup> *Ibid.*, f. 132 (*ibid.*, p. 345).

<sup>66</sup> Jean-Charles Coindet et Jean-Jacques Chaponnière, « Récit des fêtes célébrées à l'occasion de l'entrée à Genève de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 1, 1841, p. 135-203. Voir aussi le document *Récit des fêtes célébrées à l'occasion de l'entrée de Béatrix du Portugal, duchesse de Savoie, à Genève en 1523*, par Amédée Porral (BG, Ms. fr. 7161/7).

<sup>67</sup> Voir la notice Prethero consacrée au mystère joué lors de l'entrée de Béatrice de Portugal à Genève en 1523 : « Porral, [Mystère de la vraie croix] », consulté le 29 mars 2024, URL : [https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/hYmTPjQkQRSPf6=jc\\_FoMgm](https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/hYmTPjQkQRSPf6=jc_FoMgm).

<sup>68</sup> Voir les notices Prethero correspondant aux deux sotties genevoises : « Sottie des Béguins », consulté le 29 mars 2024, URL : <https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/YO2Mc3YYQ5ymR8tEC8xcIge> et « Sottie du Monde », consulté le 29 mars 2024, URL : <https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/f6jhbVOCRpiMscfGXFthbAG>.

<sup>69</sup> Christian Gross et Ruth Stawarz-Luginbühl, « La Pastorale (1585) de Simon Goulart. Théâtre et tradition bucolique au service d'une célébration politique », *Simon Goulart : un pasteur aux intérêts vastes comme le monde*, dir. Olivier Pot, Genève, Droz, 2013, p. 431-452.



dramaturgique<sup>70</sup>. Les pièces suivent un schéma répétitif : glorification du passé de la Confédération, repentance devant les dangers qui pourraient menacer l'alliance providentielle, et enfin représentation du serment, qui anticipe la cérémonie de l'assermentation officielle dans un lieu de culte. Le *Journal* du syndic Jean Balard relate ainsi une visite des ambassadeurs de Berne et de Fribourg à Genève peu après la signature du premier traité en février 1526 et constate qu'une « moralite ou joysete » a été jouée le soir dans l'hôtel de ville, après ou pendant le banquet :

Led. jour Lundi XII de mars (1526) lesd. S.rs ambassadeurs furent convies au sopper en la maison de la Ville ou leur fust fait hon. banquet avecques une exemple similitude moralite ou joysete touchant les griefz que Geneve a supportez le temps passe et de la bourgoysie et alliance faicte entre Mess.rs des Lignes et Geneve tout lhonneur de Mons.r de Geneve nostre prince, de Mess.rs des Lignes et de Geneve sans blasmer nully.<sup>71</sup>

Étant donné que la pièce n'est pas conservée, nous ne pouvons que déduire de cette mention que le spectacle mettait en scène les souffrances de la ville de Genève sous le joug du duc de Savoie et célébrait l'alliance républicaine. La première pièce célébrant l'alliance, qui a survécu et qui a été transcrite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est celle jouée à l'occasion du renouvellement du serment de bourgeoisie entre Genève, Berne et Fribourg devant les ambassadeurs et le peuple en 1531. Il s'agit de la pièce allégorique intitulée *AAA liez*, qui met en scène une mère poule et ses poussins qui se placent, pour échapper à l'épervier savoyard, sous la protection de trois grands AAA, construits en bois et liés par des sarments (l'homophone de « serment »), peints aux couleurs respectives des trois bourgeois, structure qui matérialise la nouvelle alliance politique<sup>72</sup>.

Toutes ces pièces composées entre 1523 et 1531 sont attribuées, avec plus ou moins de certitude, au poète-orateur Ami Porral (?-1542). S'il apparaît aujourd'hui comme un mineur oublié, Porral fut en réalité une personnalité genevoise majeure, évoluant au sein des réseaux politiques, culturels et religieux de l'époque. Ce fut aussi un polygraphe au service de la cité dont les activités, davantage civiques que « littéraires », dans le sens moderne que l'historiographie a donné à ce mot, n'ont fait jusqu'ici l'objet que d'une seule étude, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. Pour autant qu'on puisse en juger, Porral a essentiellement produit des vers de circonstance, pour lesquels il a été systématiquement rémunéré par le Conseil de Genève. Des traces écrites de ses autres activités existent néanmoins, notamment de nombreuses lettres diplomatiques et des inscriptions dans les Registres de Conseil. Porral était notaire et magistrat, membre du Conseil de Genève et syndic depuis 1532, diplomate au service de la ville et de la Compagnie des Pasteurs. Il s'est engagé dans la politique locale, d'abord en tant que porte-parole du régime savoyard, puis en tant qu'Eidguenot, épousant la cause de la faction pro-bernoise. Après sa conversion à la Réforme, il s'est impliqué dans l'organisation de l'Église

<sup>70</sup> Olivier Pot, « Les pouvoirs de la scène : le théâtre patriotique Réformé entre dramaturgie et liturgie », *Cahiers du GADGES*, n° 6, 2008, p. 53-83.

<sup>71</sup> Jean-Jacques Chaponnière, « Journal du syndic Jean Balard, ou Relation des événements qui se sont passés à Genève de 1525 à 1531 avec une introduction historique et biographique de la famille Balard », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 10, 1854, p. 55.

<sup>72</sup> Jean-Charles Coindet et Jean-Jacques Chaponnière, « Allégorie représentée à Genève en 1531 », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, II, 1843, p. 21-28. Voir aussi la notice Prethero au sujet de la pièce, consultée le 24 mars 2024, URL : [https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/019/2Jd6FLSfQ\\_qjYh3illi\\_zwN](https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/019/2Jd6FLSfQ_qjYh3illi_zwN).

<sup>73</sup> Amédée Roget, « Ami Porral, le patriote eidguenot », *Étrennes genevoises. Hommes et choses du temps passé*, Genève, Jules Carey, 1882, p. 147-180.



réformée à Genève aux côtés de Calvin, en participant à la rédaction des chartes ecclésiastiques.

Porral représente un profil typique de la bourgeoisie genevoise lettrée, intervenant dans l'espace public grâce à la maîtrise de la culture rhétorique. Comme en témoigne l'exemple des sotties genevoises, les artisans et les marchands se sont engagés aux côtés des lettrés appartenant aux mondes juridique, ecclésiastique, scolaire et universitaire, dans l'organisation, l'écriture et la représentation des pièces à caractère public, données lors des entrées des membres de la maison de Savoie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que plus tard dans les célébrations de l'alliance avec la Confédération suisse. Tout comme les cours, les villes se sont alors dotées de personnes aux fonctions officielles, telles que hérauts, crieurs ou messagers, chargés de transmettre les nouvelles à l'intérieur ou à l'extérieur des centres urbains. Cependant, elles ont également vu émerger des individus qui ne formaient pas un réseau socio-professionnel structuré, mais qui, à l'instar d'Ami Porral, bourgeois caméléon, savaient, comme l'a formulé Joël Blanchard, « ressource[r] les lieux communs et adapte[r] les sujets en fonction des circonstances, des rapports de force, des jeux de pouvoir qui captent l'opinion<sup>74</sup> ».

Ce sont précisément les jeux de pouvoir et de circonstances qui ont déterminé l'efficacité des compositions de Porral à un moment donné, mais qui ont également été responsables de la marginalisation ultérieure de leur auteur. Le tournant du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle a été caractérisé par le développement de différentes formes dramatiques et de performances spectaculaires au cœur des transformations politiques et sociales à l'échelle locale, en tant que moyens de diffusion d'idées, outils de médiatisation de débats religieux et politiques, formes de persuasion directe, miroirs de l'actualité, ou encore rituels civiques. Leurs auteurs ont joui d'une visibilité indéniable, mais leur statut a vraisemblablement davantage dépendu de leurs relations avec le pouvoir politique en place que d'un positionnement auctorial au sein des réseaux littéraires. En effet, contrairement à certaines villes du royaume de France telles que Dijon, Lyon ou Rouen, Genève n'a pas connu de ces « sociétés joyeuses » qui servaient de lieu habituel pour des joutes poétiques parfois teintées d'actualité<sup>75</sup>. Les activités des associations de jeunesse dans les centres urbains romands, comme l'Abbaye de Saint-Pierre à Genève, parfois appelée « Enfants de Genève », ou l'Abbaye des Nobles Enfants à Lausanne, étaient davantage politiques ou militaires<sup>76</sup>. L'absence de cercles littéraires plus formels a probablement contribué à la minoration des pièces occasionnelles genevoises, qui ne s'inscrivaient pas dans les jeux de rivalités et d'affiliations poétiques urbaines.

De plus, dans un « âge des orateurs » valorisant le *kairos*, l'occasion au sens politique et rhétorique, le moment opportun de l'action et le principe d'adaptation du discours aux circonstances, les changements rapides de contextes politiques ont aussi contribué inévitablement à la désactualisation de ces pièces. Pendant la période évoquée, Genève s'est transformée d'une ville seigneuriale en république, se détournant du duché de Savoie et s'alliant à la Confédération suisse, abandonnant les rites catholiques et adhérant à la Réforme. Peu d'auteurs ont été en mesure de suivre activement ces évolutions radicales, comme put le faire Ami Porral, lui dont la production poétique et rhétorique n'a d'ailleurs survécu que partiellement et grâce au fait qu'elle a été conservée dans des papiers familiaux de caractère

<sup>74</sup> Joël Blanchard, « L'« espace public » à l'épreuve du théâtre », *L'Espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, dir. Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt, Paris, PUF, 2011, p. 296.

<sup>75</sup> Voir le volume récent sur les associations littéraires urbaines : *Performative Literary Culture*, *op. cit.*

<sup>76</sup> Au sujet de ces associations romandes, voir Louis Binz, « Les confréries dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge », *Le Mouvement confraternel au Moyen Âge. France, Italie, Suisse. Actes de la table ronde de Lausanne (9-11 mai 1985)*, Rome, École Française de Rome, 1987, p. 233-261 ; Ilaria Taddei, *Fête, jeunesse et pouvoirs : l'Abbaye des nobles enfants de Lausanne*, Lausanne, Université de Lausanne, *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, vol. 5, 1992.



politique. De plus, la transition médiatique, à savoir l'installation progressive à Genève, à partir de 1478, des centres d'imprimerie, a contribué à modifier les rapports de force entre les arts performatifs et les supports imprimés. Aucune pièce de Porral n'a été imprimée, ce qui a également affaibli son impact local dans la durée. Les dispositifs dramatiques rudimentaires qu'il a conçus ont été remplacés plus tard par des formes plus complexes telles que la tragicomédie ou la pastorale. Cependant, certaines allégories ou emblèmes animaux qu'il a utilisés sont restés exploités jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les pièces célébrant l'alliance, jouées en 1584 au Collège de Genève et imprimées par Jean Durant : *L'Ombre de Garnier Stoffacher* et *La Pastorale sur l'alliance perpétuelle*<sup>77</sup>. Les pièces occasionnelles de Porral et des cercles lettrés genevois de son temps ont par la suite été dédaignées par la critique. Monnier les a qualifiées de « parades enfantines » et d'« escarmouches rimées<sup>78</sup> ». Néanmoins, elles ont pu éviter l'oubli absolu car, en parlant des « patriotes genevois », les historiens de Genève n'ont pas pu entièrement dissocier les activités politiques des factions locales de leur engagement concomitant dans différentes formes performatives.

## CONCLUSION. RELIRE LES MÉDIALITTÉRATURES À L'ÈRE DES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

La sortie de l'ombre des corpus de « médialittératures », qui constituaient jusqu'à présent une partie plus ou moins obscure de l'histoire littéraire de la première modernité, est due, entre autres, aux nouvelles conditions d'accès et d'analyse du patrimoine écrit créées par les technologies numériques. En effet, la création de catalogues bibliographiques de plus en plus exhaustifs et maniables nous confronte à une production littéraire auparavant invisible et négligée. La numérisation massive des sources nous pousse à interroger leur intelligibilité à la lumière des données textuelles en pleine croissance. Les systèmes d'annotation, d'indexation et d'analyse quantitative permettent de rapprocher de vastes corpus hétérogènes et de réévaluer les hiérarchies de textes ainsi que les catégories qui les régissent. Il ne s'agit pas simplement d'un autre tournant méthodologique dans les études littéraires, mais d'une perspective radicalement nouvelle.

Procédant à l'étude croisée de multiples sous-corpus « mineurs », les membres du projet *Médialittérature* ont exploité de nouvelles possibilités offertes par les humanités numériques. Certains supports fragiles et obscurs, tels que les brouillons de pièces théâtrales genevoises ou les rôles d'acteurs vaudois des années 1520, ont été numérisés et reconstitués dans l'interface d'une base de données à partir de fragments dispersés<sup>79</sup>. Les logiciels de reconnaissance de l'écriture manuscrite (HTR) et d'annotation sémantique ont permis, pour la première fois, d'éditer dans sa totalité la *Chronique Abrégée* de Nicaise Ladam, jusque-là marginalisée en raison de sa matérialité complexe et monumentale. L'accès au corpus d'auteurs peu connus, tel que celui de Jean d'Auton, éparpillé et hétérogène, grâce aux catalogues et aux collections numériques, a permis de resituer son œuvre et son rôle dans les réseaux régionaux. Facilitant l'analyse des œuvres de près et à distance (en *close* et en *distant reading*), ces nouvelles pratiques philologiques et herméneutiques ont contribué à « déminoriser » certains auteurs marginalisés, invisibilisés ou méprisés. Le développement des

<sup>77</sup> Voir les notices Prethero sur *L'Ombre de Garnier Stoffacher* de Joseph Du Chesne, URL : <https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/39383cKDTjy8T=xg=cHdyAZ> et sur *La Pastorale sur l'alliance perpétuelle* de Simon Goulart, URL : <https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/YfxDEK6ZQ4WIsnMwjRsqsgw> (consultées le 29 mars 2024).

<sup>78</sup> Marc Monnier, *Genève...*, *op. cit.*, p. 7 et 21.

<sup>79</sup> Voir la notice consacrée au brouillon d'Ami Porral, consultée le 29 mars 2024, URL : [https://app.dasch.swiss/resource/0119/hYmTPjQkQRSPf6-Jc\\_FoMg](https://app.dasch.swiss/resource/0119/hYmTPjQkQRSPf6-Jc_FoMg). Pour un exemple de farce reconstituée, voir notamment la notice dédiée à *La Présentation des joyaux*, consultée le 29 mars 2024 : [https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/k=H4PvzXQ\\_ =yMWTqiQCfRgo](https://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119/k=H4PvzXQ_ =yMWTqiQCfRgo).





interfaces numériques – bases de données, anthologies numériques, éditions critiques numériques – incite à repenser les mécanismes de canonisation et de marginalisation, les récits historiographiques et les jugements esthétiques hérités. Ainsi, le projet *Médialittérature* mène nécessairement une double réflexion : en rendant différents corpus d'œuvres « mineures » accessibles et intelligibles en ligne, il interroge leur place et leur rôle non seulement dans le champ littéraire de la première modernité, mais aussi dans l'histoire littéraire, perçue comme le terrain des négociations symboliques qui se poursuivent au moment de l'essor des humanités numériques.



## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

- CHRISTINE DE PIZAN, *Le Débat sur le Roman de la rose*, éd. Éric Hicks, Paris, Champion, 1977.
- CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre de la Cité des dames*, éd. et trad. Anne Paupert et Claire Le Ninan, Paris, Champion, 2023.
- GUILLAUME COQUILLART, *Les Droits nouveaux*, dans *Œuvres*, éd. Martin-Joseph Freeman, Genève, Droz, 1975.
- GUILLAUME CRETIN, *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, Paris, Firmin-Didot, 1932.
- De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deça que delà les montz dans Le Second volume des motz dorez du grand et saige Cathon, lesquels sont en latin et en françoys, avecques aucuns bons et tresutiles adaiges, autoritez et dictz moraulx des saiges, proffitables à ung chascun*, Paris, Denis Janot et Jean Longis, mars 1533 [1534 n. s.], dans *Recueil de poésies françoises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, morales, facétieuses, historiques*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, P. Jannet, 1857.
- Les Excellentes vaillances, batailles et conquestes du roy delà les mons, composees par plusieurs orateurs et facteurs et presentez audit seigneur*, s.l.n.d. [Paris, 1510].
- Hecatomphile, de vulgaire Italien tourné en langaige François. Les Fleurs de Poesie Françoise*, Paris, Galliot Du Pré, 1534.
- JEAN D'AUTON, *Chroniques de Louis XII*, éd. René de Maulde La Clavière, Paris, Société de l'histoire de France, Renouard, 1889-1895, 4 t.
- JEAN D'AUTON, *Le Deffault du Garillant*, BnF, fr. 5082, f. 210 v-214 r ; Paris, BnF, fr. 5087 ; *Les Excellentes vaillances...*, s.l.n.d. [Paris, 1510].
- JEAN D'AUTON, *Espistres envoyees au roy treschrestien Loÿs XII<sup>e</sup> delà les montz par les estatz de France*, Lyon, Claude de Troys pour Noël Abraham, 1509 ; Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, fr. f<sup>o</sup> v.XIV.8.
- JEAN BOUCHET, *Epistres morales et familiares du Traverseur*, Poitiers, Jacques Bouchet pour Jean et Enguilbert de Marnef, 1545.
- JEAN BOUCHET, *Le Panegyric du Chevallier sans reproche*, dans *Œuvres complètes*, t. 3, éd. François Cornilliat et Laurent Vissière, Paris, Classiques Garnier, 2024, 2 t.
- JEAN BOUCHET, *Les Genealogies, effigies et epitaphes des roys de France recentemente reveues et corrigees par l'Autheur mesmes*, Poitiers, Jacques Bouchet pour Jean et Enguilbert de Marnef, 1545.
- JEAN BOUCHET, *Le Labirynt de fortune*, dans *Œuvres complètes*, t. 2, éd. Pascale Chiron et Nathalie Dauvois, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- JEAN LEMAIRE DE BELGES, *La Concorde des deux langages*, éd. Jean Frappier, Genève, Droz, 1947.



PIERRE GRINGORE, *Les Entrées royales à Paris*, 1514, éd. Cynthia Brown, Genève, Droz, 2005.

### Textes critiques

ABRECHT Delphine, BIONDA Romain, DEMONT François, SERMIER Émilien, ZBAEREN Mathilde (dir.), *Faire littérature. Usages et pratiques du littéraire (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)*, Lausanne, Archipel, 2022.

ASTIER Sophie, « Mineurs et jugements littéraires » (2021), article du carnet en ligne *Canards et vers de sagouin. Genres et auteurs « mineurs » à la Renaissance*, consulté le 26 septembre 2023, URL : <https://mineurs.hypotheses.org/56>.

BERCEGOL Fabienne, GENAND Stéphanie, LOTTERIE Florence (dir.), *Une période sans nom. Les Années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

BINZ Louis, « Les confréries dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge », *Le Mouvement confraternel au Moyen Âge. France, Italie, Suisse. Actes de la table ronde de Lausanne (9-11 mai 1985)*, Rome, École Française de Rome, 1987, p. 233-261.

BLANCHARD Joël, « L'«espace public» à l'épreuve du théâtre », *L'Espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas*, dir. Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt, Paris, PUF, 2011, p. 296.

BOLTER JAY David, GRUSIN Richard, *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge MA, MIT Press, 2000.

BRERO Thalia, « Les joyeuses entrées, des célébrations festives formalisant des rapports de pouvoir. Le cas de la maison de Savoie à Genève (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », *Didactica Historica*, n° 4, 2018, p. 19-25.

BRITNELL Jennifer, « L'Épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit fr. F.v.XIV.8 de Saint-Petersbourg », *L'Analisi linguistica e letteraria, Actes du IIème Colloque sur la Littérature en Moyen Français (Milan, 8-10 mai 2000)*, dir. Sergio Cigada, Anna Slerca, Giovanna Bellati et Monica Barsi, n° 8, 2000, p. 459-484.

CERQUIGLINI-TOULET Jacqueline, « L'écriture louche. La voie oblique des Grands Rhétoriciens », *Les Grands Rhétoriciens*, Milan, Vita e pensiero, 1985, I, p. 21-31.

CHAPONNIERE Jean-Jacques, « Journal du syndic Jean Balard, ou Relation des événements qui se sont passés à Genève de 1525 à 1531 avec une introduction historique et biographique de la famille Balard », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 10, 1854, p. 55.

COINDET Jean-Charles, CHAPONNIERE Jean-Jacques, « Récit des fêtes célébrées à l'occasion de l'entrée à Genève de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 1, 1841, p. 135-203.

COINDET, Jean-Charles, CHAPONNIERE Jean-Jacques, « Allégorie représentée à Genève en 1531 », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, II, 1843, p. 21-28.

COOPER Richard, « Le premier imprimeur du roi ? Noël Abraham publiciste de Louis XII, duc de Milan », *Passer les monts. Français en Italie, l'Italie en France (1494-1525)*, dir. J. Balsamo, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 149-176.

DELVALLEE Ellen, *Poétiques de la filiation. Clément Marot et ses maîtres : Jean Marot, Jean Lemaire et Guillaume Cretin*, Genève, Droz, 2021.

DELVALLEE Ellen, DOUDET Estelle (dir.), *Anthologie des rhétoriciens*, Classiques Garnier, à paraître.



- DOUDET Estelle, « Moyen Âge et archéologie des media. Vers un nouveau temps profond des arts et des imaginaires de la communication », *Fabula Littérature Histoire Théorie*, n° 20 : *Le Moyen Âge pour laboratoire*, dir. Florent Coste et Amandine Mussou, 2018, consulté le 26 septembre 2023, URL : [www.fabula.org/lht/20/doudet.html](http://www.fabula.org/lht/20/doudet.html).
- DOUDET Estelle, « Les orateurs en français : un nouveau pouvoir des lettres sous Charles VII », *Le Pouvoir des lettres sous le règne de Charles VII (1422-1461)*, éd. Flprence Bouchet, Sébastien Cazalas et Philippe Maupeu, Paris, Champion, 2020, p. 43-56.
- DOUDET Estelle, « Repenser les temporalités de l'histoire des écritures, des media et des arts au temps du moyen français (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », *Séminaire international de la Fédération Internationale des Sociétés et Instituts pour l'Étude de la Renaissance*, décembre 2021, consulté le 05 février 2024, URL : [serval:BIB\\_67F12B45BBFC](http://serval:BIB_67F12B45BBFC).
- DOUDET Estelle, « Moment humaniste, mouvements humanistes : modèle italien et expérience française autour de 1400 », *Humanismes, anti-humanismes et littérature (XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)*, dir. Sylvie Requemora, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2022, p. 19-28.
- DOUDET Estelle, « L'Âge des orateurs. Le tournant rhétorique de la littérature en français autour de 1400 », *Littérature*, n° 211, sept. 2023, p. 44-55.
- DUGAZ Lucien, « Through the Mirror for Princes. An Anti-War Aeneid for Louis XII : Octovien de Saint-Gelais, 1500 », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n° 43/1, 2022, p. 113-132.
- DUGAZ Lucien, « Le saule et la saulcille. L'Énéide d'Octovien de Saint-Gelais entre manuscrit charentais et *editio princeps* parisienne (1500-1510) », *Études diachroniques*, n° 2 : « Vieux textes » et « nouveau langage » : le lexique en évolution (ca 1450 - ca 1530), p. 87-111.
- DUMONT Jonathan, « Entre prose, vers et image. Ambivalence du message politique dans les *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton », *MethIS*, n° 2, 2009, p. 46-69.
- DUMONT Jonathan, « *Les Alarmes de Mars* de Jean d'Auton. Édition et commentaire », *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, n° 551, 2012-2013, p. 97-166.
- DUMONT Jonathan, « *Lilia florent* ». *L'Imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, 2013.
- DUMONT Jonathan, MARCHANDISSE Alain, « Le manuscrit Fr. F. v. xiv, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg au prisme de l'analyse littéraire et historique », *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, dir. Ludmilla Evdokimova et Victoria Smirnova, Garnier, 2014, p. 43-63.
- FRANCILLON Roger, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Genève, ZOE, 2015.
- FUMAROLI Marc, *L'Âge de l'éloquence, rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1980.
- GODET Philippe, *Histoire littéraire de la Suisse française*, Paris, Librairie Fischbacher, 1890.
- GROSS Christian, STAWARZ-LUGINBÜHL Ruth, « La *Pastorale* (1585) de Simon Goulart. Théâtre et tradition bucolique au service d'une célébration politique », *Simon Goulart : un pasteur aux intérêts vastes comme le monde*, dir. Olivier Pot, Genève, Droz, 2013, p. 431-452.
- JEAY Madeleine, *Poétique de la nomination dans la lyrique médiévale*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- LACROIX Michel, « Littérature, analyse de réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature », *Recherches sociographiques*, n° 44/3, septembre-décembre 2003, p. 475-497, consulté le 24 mars 2024, URL : <https://doi.org/10.7202/008203ar>.



- LINNERT JENSEN Simone, « L'entrée à Genève de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 36, 1938, p. 309.
- MAULDE LA CLAVIERE René de, « L'œuvre historique de Jean d'Auton », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 38/3, 1894, p. 213-219.
- MONNIER Marc, *Genève et ses poètes, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Librairie Fischbacher, 1885.
- MUEGLER Nina, « Bon pays de France ». *Enjeu national et joutes poétiques sous le règne de François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 2023.
- POT Olivier, « Les pouvoirs de la scène : le théâtre patriotique Réformé entre dramaturgie et liturgie », *Cahiers du GADGES*, n° 6, 2008, p. 53-83.
- POT Olivier, « Poésie et théâtre protestants au XVI<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Genève, ZOE, 2015, p. 102-120.
- ROGET Amédée, « Ami Porral, le patriote eidguenot », *Étrennes genevoises. Hommes et choses du temps passé*, Genève, Jules Carey, 1882, p. 147-180.
- TADDEI Ilaria, *Fête, jeunesse et pouvoirs : l'Abbaye des nobles enfants de Lausanne*, Lausanne, Université de Lausanne, *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, vol. 5, 1992.
- VAUCHERET Étienne, « Jean d'Auton », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001, p. 91-92.
- VAN DIXHOORN Arjan, SPEAKMAN SUTCH Susie, *Performative Literary Culture, Literary Associations and the World of Learning, 1200-1770*, Leyde, Brill, 2023.
- WAWRZYNIAK Natalia, DOUDET Estelle, RIVOAL Marion, *Premiers théâtres romands* [base de données] (DaSCH), consulté le 05 février 2024, URL : <http://ark.dasch.swiss/ark:/72163/1/0119>.
- ZUMTHOR Paul, *Anthologie des grands rhétoriciens*, Paris, 10-18, 1978.